

OBJECTIF GENERAL : GERER LES RESSOURCES A LA FOIS POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT NATUREL DES MILIEUX AQUATIQUES ET SATISFAIRE LES USAGES

AXE I

Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau

OBJECTIFS

- Suivre et évaluer l'état des ressources et les politiques publiques de gestion de l'eau
- Améliorer la connaissance des ressources en eau souterraine et de leur lien avec les ressources superficielles
- Evaluer et rechercher l'équilibre entre disponibilité de la ressource et demande en eau
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le public à l'amélioration de la gestion de l'eau

AXE I

1 134 000 euros TTC dont

- 120 000 € en PO1,
- 883 000 € en PO2 dont 883 000 € en PB1,
- 132 000 € en PO3 dont 60 000 € en PB1 et 72 000 € en PB2.

AXE II

Sensibilisation de l'ensemble des acteurs de l'eau

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation par la population du bassin des enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Faire évoluer les comportements en faveur d'une consommation économe de l'eau et d'une réduction des risques de pollution

AXE II

683 000 euros TTC dont

- 483000 € en PO1,
- 150 000 € en PO2 dont 108 000 € en PB et 42 000 € en PB2,
- 50 000 € en PO3 dont 0€ en PB1 et 19 000 € en PB2.

AXE III

Démarches de gestion concertée des ressources en eau

OBJECTIFS

- Mettre en place une gestion locale concertée des ressources, notamment en période de sécheresse, en cohérence avec les objectifs quantitatifs du bassin
- Maîtriser les impacts cumulés des "petits" prélèvements
- Rechercher l'équilibre entre disponibilité de la ressource et demande en eau
- Favoriser l'adaptation des assolements au contexte hydroclimatique
- Sécurisation quantitative de l'AEP - amélioration de la gestion des situations de crise

AXE III

1 147 000 euros TTC dont

- 694 000 € en PO1,
- 311 000 € en PO2 dont 311 000 € en PB1,
- 142 000 € en PO3 dont 60 000 € en PB1 et 82 000 € en PB2.

AXE IV

Actions d'amélioration de la gestion de la ressource en eau

OBJECTIFS

- Réduire les prélèvements directs dans les cours d'eau, tout en assurant la pérennité des usages
- Développer la maîtrise de la demande en eau, notamment en engageant des programmes d'économies d'eau
- Valoriser le patrimoine hydraulique traditionnel en évaluant l'impact sur les milieux aquatiques
- Sécurisation quantitative et qualitative de l'AEP ; amélioration de la gestion des situations de crise
- Valoriser et optimiser les équipements hydrauliques existants

AXE IV

18 292 000 euros TTC dont

- 7 330 000 € en PO1
- 8 551 000 € en PO2 dont 2 392 000 € en PB1 et 6 159 000 € en PB2,
- 2 410 000 € en PO3 dont 66 000 € en PB1 et 1 427 000 € en PB2.